

La Rose des vents



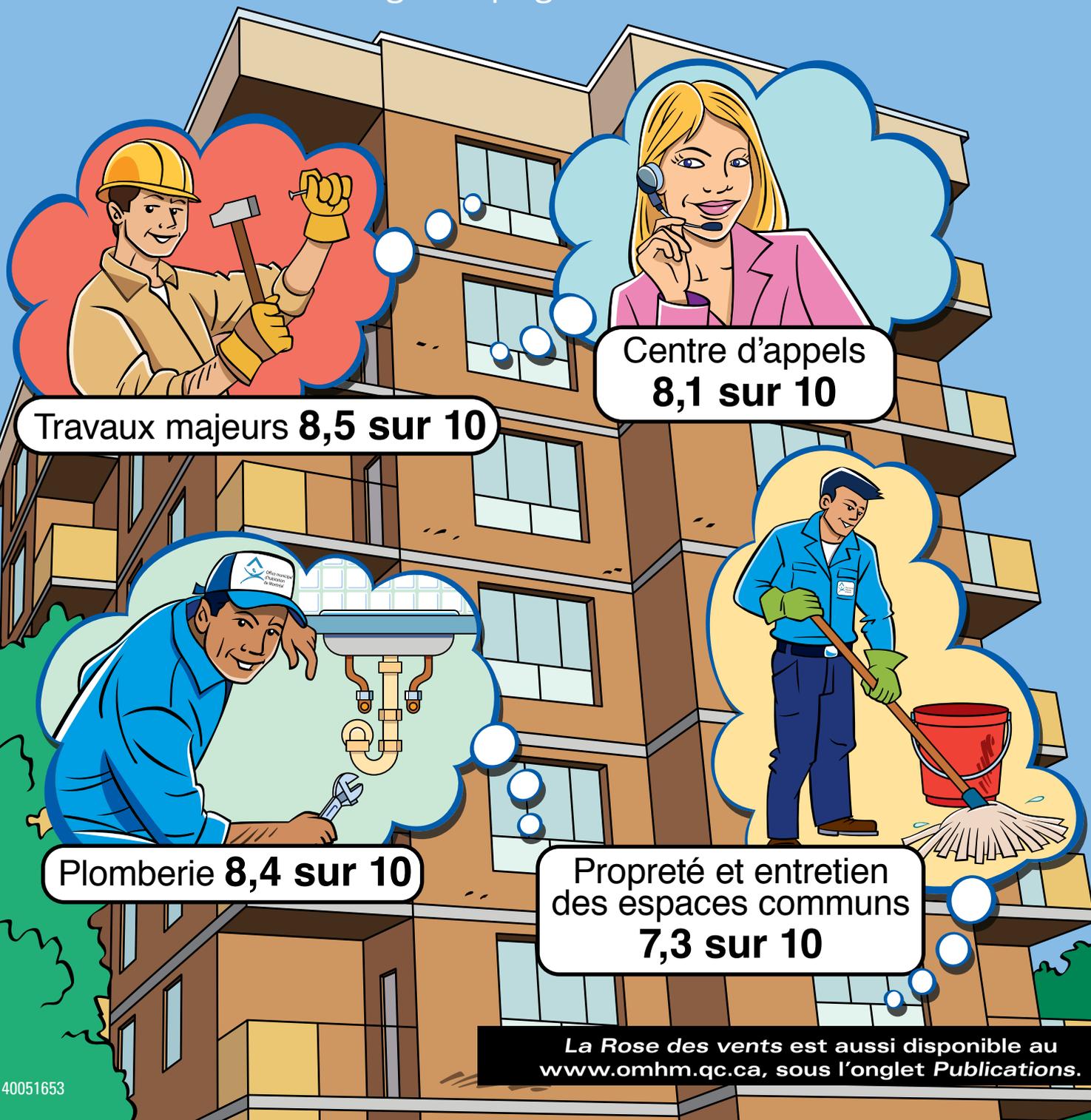
Office municipal
d'habitation
de Montréal

Le bulletin des locataires de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Juin 2014 • Volume 13 • No 1

C'est votre opinion!

Les résultats du sondage en pages 6 et 7



Travaux majeurs **8,5 sur 10**

Centre d'appels
8,1 sur 10

Plomberie **8,4 sur 10**

Propreté et entretien
des espaces communs
7,3 sur 10

La Rose des vents est aussi disponible au
www.omhm.qc.ca, sous l'onglet Publications.



Denis Quirion
Directeur général
de l'OMHM

Ensemble, poursuivons le travail !

Chères locataires,
Chers locataires,

En décembre dernier, l'Office a mené un sondage auprès des locataires de HLM afin de connaître leur opinion sur la qualité des services offerts par l'OMHM. L'appréciation globale des locataires s'éleva à 8,1 sur 10, ce qui représente une hausse significative par rapport au dernier sondage en 2008 (7,4). Nous sommes ravis de constater une telle amélioration. Nous en sommes fiers, d'autant que nous avons travaillé avec vous pour améliorer les services qui vous sont offerts.

À la lumière des résultats, votre satisfaction quant à la sécurité dans vos milieux de vie continue de progresser depuis les deux derniers sondages. En effet, votre évaluation est passée de 6,4 en 2003 à 7,0 en 2008, pour atteindre

7,5 en 2013. Il en est de même pour votre satisfaction de l'entretien des espaces communs, qui est passée de 6,8 (2008) à 7,3 (2013). Malgré ces améliorations, sachez que ces dossiers demeurent une priorité pour l'Office.

En 2013, une question concernant la satisfaction à l'égard des travaux majeurs a été ajoutée. Les locataires dont l'immeuble a récemment fait l'objet de travaux de rénovation ont donné une note d'appréciation de 8,5 sur 10. Cette note reflète à la fois les sommes investies au cours des cinq dernières années et le travail de consultation et d'accompagnement mené auprès des locataires avant et pendant les travaux.

Bien qu'ils soient encourageants, les résultats du sondage démontrent que nous avons encore de nombreux défis à relever. Nous avons déjà ciblé

certains points à améliorer, à la mesure de nos ressources, en maintenant le dialogue avec les locataires et en comptant sur leur participation. L'équipe de Serge Villandré, directeur général adjoint, Gestion des HLM, est à pied d'œuvre. Soyez assuré que tous les efforts seront déployés pour que soient améliorés nos services.

Les sondages sont importants, mais il y a aussi d'autres sources d'information qui nous permettent de prendre le pouls des locataires entre les sondages. Votre participation au sein d'associations de locataires ou d'autres instances de participation de l'Office est importante. Elle nous permet de rester en contact avec vous.

Nous sommes à votre écoute.

Vos élus vous parlent



Francine Cayer
Membre locataire du conseil
d'administration de l'OMHM

J'apprends à vous connaître

Depuis environ un an, j'ai travaillé fort pour arriver à mieux connaître les résidents de HLM que je représente auprès du conseil d'administration (C.A.) de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). J'ai non seulement assisté à toutes les réunions du Comité consultatif des résidents (CCR) et du C.A., mais j'ai aussi été active au sein de plusieurs comités et sous-comités.

Ainsi, j'ai participé au comité de liaison du CCR, qui voit à préparer et à structurer le travail pour que les réunions du CCR soient productives. Je fais partie du comité sur l'accueil des nouveaux locataires et je prendrai part, dès

ce printemps, au comité sur l'entretien et les réparations. À cela se sont ajoutées les rencontres de formation que j'ai eues avec la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ). Toutes ces activités et ces échanges me donnent un aperçu des grandes préoccupations des locataires de HLM.

J'ai beaucoup appris au sein de ces diverses instances, mais je veux me rapprocher encore plus de vous, les résidents de HLM. Pour y parvenir, je me ferai inviter aux réunions de secteur et de sous-secteur, auxquelles je n'ai pas eu accès jusqu'à maintenant.

Dans les prochains mois, je pourrai donc rencontrer personnellement les représentants des comités de locataires, qui pourront me transmettre vos demandes de vive voix.

Ce sera un plaisir pour moi de prendre connaissance de vos préoccupations générales et d'en discuter avec le C.A. Des questions comme la gestion des triporteurs et des quadriporteurs dans les tours pour aînés méritent d'être abordées, comme le CCR nous l'a demandé. Et c'est en me familiarisant avec votre réalité que je pourrai en parler en connaissance de cause au C.A.

Service de la salubrité de l'Office

Une équipe fière des résultats obtenus

Par Frédéric Roy

L'équipe de la salubrité de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) est fière des résultats obtenus en 2013 :

- Nous avons réduit les délais et amélioré le suivi des interventions grâce à l'octroi de deux nouveaux contrats de contrôle antiparasitaire;
- Le nombre d'inspections préventives a été augmenté : plus de 12 000 logements ont été visités la dernière année;
- Les demandes des locataires liées à la vermine ont diminué de 11 % avec les mesures mises en place.

Le 1^{er} janvier 2013, l'OMHM a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre les insectes nuisibles en mettant en place un nouveau Service de la salubrité qui répond à toutes les demandes liées à la vermine. Le plan d'action de 2013 a permis d'améliorer les services offerts aux locataires en HLM. En effet, le nombre d'employés dédiés à la salubrité a augmenté, portant l'équipe à neuf employés, ce qui a contribué à une plus grande présence sur le terrain.

« L'équipe de la salubrité rayonne, car elle ne cesse d'élargir son champ d'intervention en travaillant en prévention, en soutenant les employés, en créant des partenariats durables avec ses fournisseurs et en soutenant les locataires par sa collaboration avec Plumeau, chiffon et compagnie. L'équipe a développé une expertise indispensable », souligne Serge Villandré, directeur général adjoint, Gestion des HLM.

En 2014, l'OMHM poursuit la consolidation des activités et de son équipe de la salubrité. « Le dynamisme de l'équipe lui permet de toujours chercher de nouvelles façons de faire », ajoute M. Villandré.



Les punaises vivent surtout dans les matelas et les divans. Il vaut mieux éviter de se procurer des meubles d'occasion.

Nous avons besoin de vous

La collaboration des locataires est essentielle au succès de nos interventions. Dans le cadre de ses inspections préventives, l'OMHM a détecté plus de 1 300 problèmes de vermine qui n'avaient jamais été signalés par les locataires.

Les situations non signalées augmentent le risque de propagation dans votre logement et celui de vos voisins. De plus, il est alors plus difficile de régler le problème rapidement. Si vous voyez de la vermine dans votre logement, composez immédiatement le **872-OMHM (6646)**.

L'auteur est directeur du Service de la salubrité de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Saviez-vous que...

Près de 20 % des locataires sont absents lors de leur rendez-vous avec l'exterminateur ?

Les absences entraînent du retard dans le traitement de votre logement et risquent d'aggraver la situation. En plus de faire déplacer l'exterminateur pour rien, il nous empêche d'intervenir rapidement chez les autres locataires. **Si vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé, il est important d'en aviser l'Office en composant le 872-OMHM (6646).**





Nicole Vallières

Membre locataire du conseil d'administration de l'OMHM

À petits pas, nous avançons

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et le Comité consultatif des résidents (CCR) ont créé un comité de travail sur l'accueil des nouveaux locataires. Ce comité a conclu que certains documents, comme le Règlement d'immeuble et les conditions de location, devaient être remis aux locataires au moment de la visite du logement. On a aussi estimé qu'il était important de faire visiter les aires communes aux nouveaux locataires afin de les familiariser avec leur milieu de vie.

De plus, les membres du CCR siégeant au comité de travail discutent avec le Service du

développement communautaire et social pour déterminer le rôle que pourraient jouer les associations de locataires dans l'accueil des locataires. Il a été décidé que cette question serait débattue lors des prochaines réunions de sous-secteur. Si vous avez des suggestions, faites-en part à vos représentants !

Dans un autre ordre d'idées, le conseil d'administration de l'OMHM est très fier du projet Jeunes et verdissement. Si bien qu'il l'a mis en candidature pour le prix Mérite habitat social 2014 auprès du Regroupement des offices d'habitation du Québec.

Ce projet a permis, l'été dernier, à plusieurs jeunes résidents de l'Office d'acquérir des compétences en horticulture et de l'expérience de travail. En mai, nous avons su que le projet Jeunes et verdissement avait remporté la palme. Bravo !

Finalement, nous avons appris tout récemment que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a accordé du financement récurrent à dix-huit organismes communautaires qui sont actifs dans les HLM de Montréal. Pour en savoir plus, lisez l'article en page 12.



Sylvain Labrecque

Président du Comité consultatif des résidents

Un CCR actif et présent à vos côtés

Vos représentants dans les trois secteurs ont élu, en décembre 2013, des membres au Comité consultatif des résidents (CCR). Plusieurs nouveaux venus se sont joints à des vétérans, et nous avons aujourd'hui un CCR dynamique, décidé à se faire entendre.

Je remercie les membres du comité de la confiance qu'ils m'ont manifestée en me confiant le poste de président. Je suis actif dans les instances de participation de l'OMHM depuis déjà trois ans. De

plus, mon expérience passée de fonctionnaire me donne une certaine aisance pour naviguer dans un organisme comme l'Office. Je compte bien utiliser tous les outils à ma disposition pour faire du CCR une instance encore plus écoutée et respectée.

Nous allons travailler assidûment sur vos priorités et, pour le faire plus efficacement, nous désirons améliorer le fonctionnement actuel du CCR. Dans toutes les grandes questions traitées par l'Office, nous

visons à intervenir plus tôt, bien avant que les décisions soient prises. Cela nous permettra d'être partie prenante dans les discussions et d'avoir une plus grande latitude pour étudier les dossiers.

Nous souhaitons aussi recentrer le CCR sur son mandat et veiller à ce que les élus jouent véritablement leur rôle dans les réunions de secteur. Par notre présence active, nous voulons récupérer du temps de parole pour les locataires dans ces réunions afin de dépasser les simples questions de réparations. Finalement, nous voulons continuer de favoriser la création d'associations de locataires et apporter notre soutien aux associations déjà établies, pour qu'un jour, tous les locataires de HLM aient la possibilité de faire entendre leur voix.

Période publique de questions

Les résidents qui ne sont pas regroupés en comité de locataires peuvent rencontrer les gestionnaires de leur secteur et leur faire part de leurs préoccupations en participant à la période publique de questions des comités de secteur et de sous-secteur. Pour information : 514 872-2104.

Prochaines rencontres des comités de secteur

Secteur Est

Jeudi 9 octobre, à 13 h,
aux habitations Viauville
(4920, rue Lafontaine)

Secteur Sud-Ouest

Jeudi 9 octobre, à 13 h 30
(endroit à confirmer)

Secteur Nord-Ouest

Jeudi 9 octobre, à 13 h,
aux habitations Rosemont
(6180, 19^e avenue)

Vers un comité consultatif provisoire pour les logements abordables

Par Caroline Pelletier

De septembre à décembre 2013, douze assemblées ont été organisées dans les immeubles gérés par la Direction de la gestion du logement abordable de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Ces rencontres ont été l'occasion de réfléchir à la participation de ces locataires aux diverses instances de consultation de l'OMHM.

Les rencontres, animées par Patrick Benjamin, organisateur communautaire à l'OMHM, ont permis d'aborder les sujets suivants :

- le droit associatif à l'Office,
- les différents modèles d'association existants,
- les rôles et responsabilités d'une association de locataires,
- l'intérêt des résidents à participer à la vie communautaire de leur résidence.

Francine Cayer et Nicole Vallières, membres locataires au C.A. de l'Office, ont également participé à la démarche. « Lors des assemblées, leur présentation a permis de mettre en lumière que dans les logements abordables, contrairement au milieu HLM, il n'y a pas de mécanismes formels facilitant la représentation des résidents au sein de l'OMHM », explique M. Benjamin.

Deux constats

La tournée des immeubles des logements abordables a révélé que les locataires sont satisfaits des structures de participation déjà présentes dans leur résidence. Par ailleurs, un autre constat se dégage : les locataires souhaitent se rencontrer sur une base régionale.



À qui s'est adressée cette démarche?

Cette démarche de consultation visait les locataires qui habitent dans des immeubles gérés par la Direction de la gestion du logement abordable de l'OMHM. Ces immeubles sont les dix résidences pour personnes âgées du réseau ENHARMONIE, les immeubles Benny Farm, ceux du logement standard, les habitations Gérard-Lefebvre et le Manoir Charles-Dutaud.

Depuis, un comité formé de représentants du Comité consultatif des résidents (CCR), de la Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec (FLHLMQ) et de l'OMHM s'est rencontré et a proposé la mise sur pied d'un comité consultatif provisoire des logements abordables. M^{me} Cayer se réjouit de ce qui a été accompli. « Je trouve que c'est encourageant. La conclusion de cette démarche nous amène à former un comité consultatif auquel siègeront des représentants des immeubles visés. Ce comité servira de lien entre ces résidents et l'Office. » Les objectifs, la nature et le fonctionnement de ce comité seront définis ultérieurement.

« Mon rôle va s'actualiser à ce moment-là, affirme M^{me} Cayer, elle-même résidente du réseau ENHARMONIE. Je pourrai transmettre au C.A. de l'Office les besoins et les réalités exprimés à ce comité et transmettre aux locataires des nouvelles du C.A. C'est un grand pas en avant », conclut-elle. Une première rencontre du comité consultatif provisoire pourrait avoir lieu dès septembre.

Membres du C.A. de l'OMHM

L'Office municipal d'habitation de Montréal vous présente les membres de son conseil d'administration.

Rangée arrière (de gauche à droite) : Robert Labelle, président, Alain Tassé, secrétaire-trésorier, et Denis Blanchard, administrateur

Rangée avant (de gauche à droite) : Francine Cayer, administratrice (membre locataire), Johanne Goulet, administratrice, Danielle Cécile, administratrice, et Nicole Vallières, administratrice (membre locataire).

Absentes de la photo : Danielle Fournier et Myrlande Myrand, administratrices.

Résultats du sondage

Les services de l'OMHM obtiennent une note de 8,1 sur 10

Appréciation globale des services offerts par l'OMHM

Par Caroline Pelletier

Cinq années se sont écoulées depuis le dernier sondage de satisfaction des locataires en HLM. Les résultats du sondage réalisé par la firme CROP du 4 au 19 décembre 2013 auprès de 1 003 locataires démontrent une nette amélioration depuis 2008 : les services offerts par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) obtiennent une note d'appréciation globale de 8,1 sur 10. En 2008, la note était de 7,4.

« Ces résultats sont le fruit d'une grande collaboration d'équipe et de l'engagement des employés à la réalisation de la mission de l'OMHM. De plus, nous encadrons et formons davantage nos employés afin qu'ils puissent mieux répondre aux attentes de la clientèle », commente Serge Villandré, directeur général adjoint, Gestion des HLM.



Travaux majeurs

La satisfaction à l'égard des travaux de rénovation effectués dans l'immeuble est de 8,5 sur 10. Pour Serge Villandré, c'est cohérent avec les engagements de l'OMHM :

« près de 75 M\$ ont été investis annuellement depuis 2008 pour améliorer la qualité des bâtiments. Nous avons également créé un espace de consultation afin que les locataires soient parties prenantes des travaux », souligne-t-il.



Service de réparations

Les locataires semblent satisfaits des services reçus par un plombier de l'OMHM, car ils y ont attribué une note d'appréciation de 8,4 sur 10. Le service de réparations (autres que la plomberie) reçoit, quant à lui, une note globale de 8,0.



« Ces dernières années, nos énergies ont été investies en tenant compte des priorités des locataires et de celles de l'Office. Nous avons ajouté des ressources aux bons endroits. Ce sont près d'une cinquantaine d'employés en entretien et en réparation qui ont été embauchés depuis le dernier sondage », indique Serge Villandré.



Les locataires apprécient particulièrement la courtoisie du personnel effectuant les réparations de plomberie (9,0) et les autres réparations (8,8).

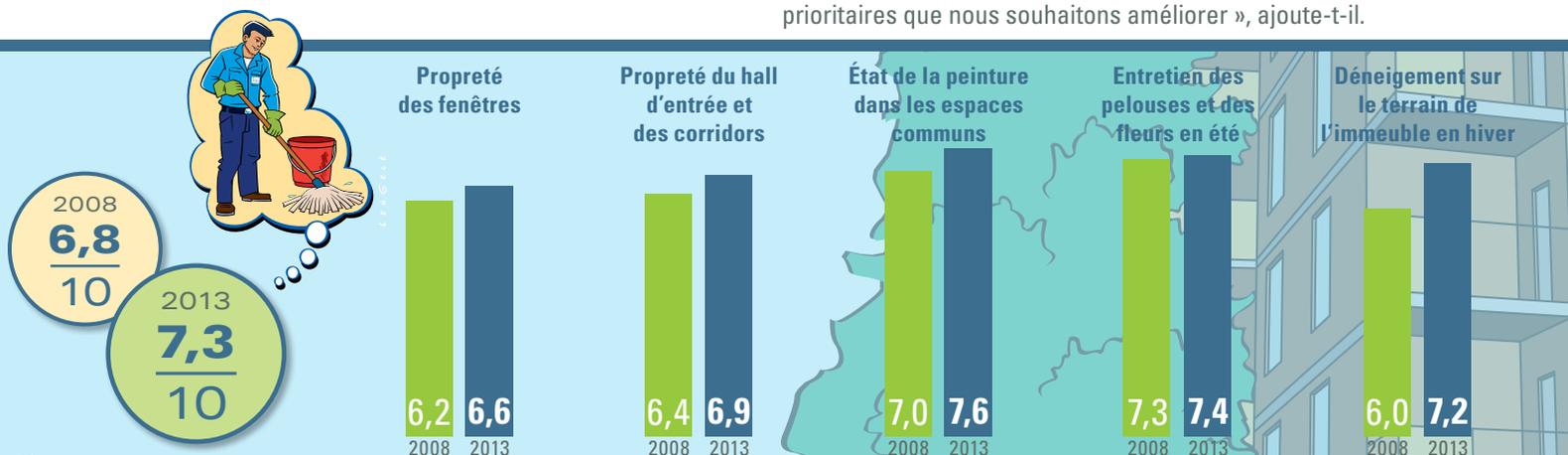
Propreté et entretien des espaces communs

Depuis 2008, les locataires ont constaté une amélioration dans l'entretien des espaces communs de leur immeuble. Leur appréciation est passée de 6,8 (2008) à 7,3 (2013). La plus grande amélioration a été réalisée sur le plan du déneigement du terrain de l'immeuble, avec une note qui est passée de 6,0 en 2008 à 7,2 en 2013.

L'état de la peinture dans les espaces communs à l'intérieur de l'immeuble est l'élément qui obtient la note plus élevée de la part des locataires (7,6), un bond de 0,6 point comparativement à 2008 (7,0).

« Nous sommes fiers d'avoir misé sur le développement des compétences de nos employés. Cela nous a permis de nous doter d'équipes de peintres à l'interne qui assurent la peinture des espaces communs à moindre coût et avec une meilleure qualité », explique M. Villandré.

« Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer un meilleur entretien des espaces communs. La propreté des halls d'entrée, des corridors et des fenêtres sont des éléments prioritaires que nous souhaitons améliorer », ajoute-t-il.



Participation des locataires à l'entretien de leur immeuble

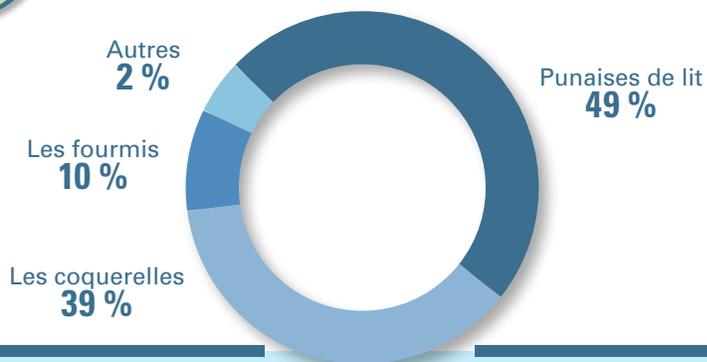
Un peu plus de la moitié des répondants (58 %) pensent que les locataires pourraient en faire davantage en matière d'entretien de leur immeuble. « Nous allons travailler de concert avec les locataires, les associations de locataires et les employés afin d'explorer cette situation et trouver des solutions pour favoriser la qualité de vie dans les HLM », conclut Serge Villandr .

Service d'extermination

La note de satisfaction   l' gard de la qualit  du service d'extermination s' tablit   7,9 sur 10.

2013
7,9
10

Principaux probl mes pour lesquels les locataires ont fait appel au service d'extermination de l'OMHM



S curit  dans l'immeuble

Pr s des trois quarts des r pondants affirment  tre satisfaits de la s curit  dans leur immeuble. La s curit  obtient une note moyenne de 7,5 sur 10, une augmentation significative depuis 2008 (7,0). Selon les r pondants, les principaux  l ments permettant d'am liorer la s curit  sont des portes s curis es en tout temps (23 %), la pr sence d'un pr pos    la s curit  (12 %), la pr sence de cam ras   l'entr e de l'immeuble (11 %) et la surveillance assur e par des patrouilles de s curit  (9 %).

2008
7,0
10

2013
7,5
10

Bon voisinage

Une note de 7,2 sur 10 est accord e   la qualit  des relations entre voisins, ce qui repr sente une l g re diminution depuis 2008 (7,5).

2008
7,5
10

2013
7,2
10

Centre d'appels

Pour la majorit  des r pondants, il est facile de joindre un pr pos    la prise d'appels (80 %). La satisfaction   l' gard du temps d'attente pour parler avec un pr pos  au centre d'appels est  valu e   8,1 sur 10. La courtoisie des pr pos s re oit quant   elle la note de 8,6 sur 10.

2013
8,1
10

Gestion des ordures

Les locataires appel s   respecter les consignes

Selon le sondage, 90 % des locataires connaissent les consignes (horaire, lieu) pour la disposition des ordures. Cependant, seuls 64 % des r pondants disent que ces consignes sont respect es dans leur immeuble. En cette saison des d m nements, il est d'autant plus important de disposer ses ordures aux jours, aux heures et aux endroits indiqu s.

Communications avec l'OMHM

Pr s d'un locataire sur cinq (18 %) a eu besoin de communiquer avec un agent de location   propos de son bail. Plus de la moiti  d'entre eux (57 %) consid rent qu'il est facile de joindre leur agent de location, une diminution importante depuis 2008 (67 %). Ce service obtient n anmoins une note globale de 7,1 sur 10.

2013
7,1
10

Satisfaction   l' gard du service re u

Ne sais pas
6 %

Insatisfaits
31 %

Satisfaits
63 %



Communications avec les locataires Privilégier une information locale et ciblée

Par Caroline Pelletier

Le 11 février dernier, le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a présenté son bilan 2013 des communications avec les locataires aux membres du Comité consultatif des résidents (CCR).

En plus de faire connaître les objectifs et stratégies relatives à ces communications, les représentantes du service ont aussi pu recueillir les commentaires des représentants des associations de locataires sur les différents outils de communication qui s'adressent aux résidents de HLM.

« Nous avons constaté que plusieurs de nos outils étaient encore méconnus des locataires, tandis que d'autres, bien qu'ils répondent à un véritable besoin des milieux, sont difficiles à se procurer. Nous allons nous assurer que nos outils soient plus facilement accessibles afin qu'ils soient utilisés sur le terrain », explique Louise Hébert, directrice du Service des communications de l'OMHM. Le Service poursuit sa réflexion sur les différents moyens de diffusion de ces outils. Il continuera de travailler avec les membres du CCR afin d'augmenter leur efficacité.

Informer localement

En 2012, l'Office a amorcé un virage dans sa façon d'informer les locataires de HLM. Des publications comme *La Rose des vents*, *l'Interaction* et le *Rebond* sont encore envoyées directement dans les foyers. Toutefois, à compter de cette année, ces publications



paraîtront moins souvent. Ainsi, *La Rose des vents* et le *Rebond* passeront de trois à deux parutions, tandis que *l'Interaction* passera de sept à quatre numéros.

Avec l'installation des écrans d'affichage dynamique, « nous privilégions une information locale, en temps réel », indique M^{me} Hébert. Les 158 écrans d'affichage placés dans les tours d'habitation ont permis de diffuser 510 avis et messages locaux ainsi que 34 capsules d'information en 2013, vous permettant ainsi d'être renseignés sur des situations d'urgence, les travaux, les séances d'information et les messages de sécurité propres à votre HLM. Les 22 colonnes d'affichage installées dans 14 plans d'ensemble contribuent aussi à mieux informer les résidents sur ce qui se passe dans leur milieu.

Finalement, des publications comme les *Infochantier* et les *RenoUpdate* informent les locataires du déroulement des travaux qui ont cours dans leur immeuble. En 2013, 64 *Infochantier* et 37 *RenoUpdate* ont été publiés.

Des campagnes ciblées

En 2013, de grandes énergies ont été investies dans des campagnes de communication ciblées. Des campagnes comme *Trois mots clés pour votre sécurité*, Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu d'Hydro-Québec, la campagne sur la propreté et la gestion des matières résiduelles et celle pour prévenir de la visite d'un technicien de Bell ou de Vidéotron ont permis de sensibiliser les locataires à des enjeux particuliers.

Rejoindre les jeunes

Après une parution dans *La Rose des vents* en 2013, le *Rebond*, un bulletin qui s'adresse aux jeunes locataires en HLM, a changé de format et est maintenant publié seul. Deux parutions du *Rebond* sont prévues en 2014. Afin de rejoindre plus efficacement les jeunes, cette publication sera dorénavant envoyée directement aux ménages qui comptent un ou plusieurs enfants de 12 à 25 ans. L'Office souhaite ainsi continuer à valoriser leurs actions dans leur milieu, tout en amorçant un dialogue avec eux. Le développement d'une page Facebook du *Rebond* est aussi présentement exploré par le Service des communications de l'OMHM. « Les jeunes sont déjà largement présents sur Facebook. Ils sont davantage attirés par les réseaux sociaux que par les publications imprimées », conclut Louise Hébert.

Vous changez de numéro de téléphone ? Informez-nous !

En cas d'urgence ou pour une réparation prioritaire, il est important que l'Office puisse vous joindre sans délai. Si vous changez de numéro de téléphone, communiquez avec le centre d'appels au 872-OMHM (6646) pour nous en aviser rapidement.



Club Fleurs et Jardins

La saison 2014 du Club est finalement lancée !

Par Caroline Pelletier

Malgré l'arrivée tardive du printemps, les beaux jours sont bel et bien là, et les horticulteurs en herbe des HLM sont prêts à mettre la main à la terre.

Un premier tirage présaison s'est tenu le 8 mai dernier en présence de représentants d'associations de locataires. Ce sont 75 prix qui ont été tirés au sort parmi les anciens et les nouveaux membres du Club Fleurs et Jardins. Des chèques-cadeaux d'une valeur de 50 \$ à 200 \$ pour l'achat de végétaux et de matériel horticole en pépinière ont été remis aux gagnants. Un deuxième tirage aura lieu lors de la cérémonie de clôture du Club Fleurs et Jardins qui se tiendra au Jardin botanique le 11 septembre prochain.

Chaque année, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) encourage les locataires à cultiver, verdier et embellir leur milieu de vie. « Nous avons présentement près de 500 membres qui, chaque été, rendent leur environnement plus agréable en y plantant des fleurs, en y cultivant des légumes et en créant de très beaux

aménagements paysagers, dont la variété est à l'image de la mosaïque culturelle de nos milieux. Tous ces gestes posés individuellement ou collectivement pour le bienfait de la terre et le bien-être des gens démontrent à quel point le Club Fleurs et Jardins est un projet rassembleur et unique », souligne Brigitte Laliberté, chargée de projet en développement durable à l'OMHM.

Les avantages d'être membre

Les adeptes d'horticulture peuvent devenir membres gratuitement. En plus de courir la chance de remporter l'un des 124 chèques-cadeaux échangeables dans une pépinière, les membres sont accompagnés par l'organisme *Sentier Urbain* tout au long de la saison et ont accès à du compost, du terreau et du paillis en communiquant avec l'organisme (voir encadré). Les membres du Club Fleurs et Jardins sont également invités à l'événement de fin de saison au Jardin botanique.

NOUVEAUTÉ 2014

Cette année, les membres du Club peuvent se procurer des sacs de compost, de terreau et de paillis, ainsi que des bacs en bois pour créer des aménagements.

Membres de la catégorie « balcon individuel » :

- Jusqu'à 3 sacs au choix (compost, terreau, paillis)
- 1 petit bac en bois (12"x 24"x 16")

Membres individuel et collectif de la catégorie « terrain ou potager » :

- Jusqu'à 20 sacs par HLM (compost, terreau, paillis)

Pour profiter de cette offre, composez le **514 521-9292**.

Faites vite ! Les quantités sont limitées.



Club Bulletin d'adhésion

Fleurs et Jardins

Ensemble, on embellit la vie!

Plus de 12 000 \$ en prix à gagner!

Des tirages seront effectués parmi les membres à deux reprises, une première fois au printemps et une seconde fois lors de l'activité de fin de saison au Jardin botanique. Les membres peuvent s'inscrire dans différentes catégories (balcon, terrain ou potager) et travailler seul ou en équipe. Une nouvelle catégorie de prix encourage les jeunes à participer à des projets d'embellissement dans leurs milieux.

Pour plus de renseignements, visitez la section « Vous êtes locataires », « Penser vert » du site www.omhm.qc.ca

Il est possible de s'inscrire seul ou en équipe, dans les catégories balcon, terrain ou potager. Pour devenir membre, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion et de nous le faire parvenir à l'adresse indiquée au verso. L'adhésion au Club est permanente; les membres n'ont pas à se réinscrire chaque année.

Volet jeunesse

Le volet jeunesse, créé en 2013, revient cette année. Puisque de nombreux projets de verdissement sont élaborés par et pour les jeunes, l'OMHM souhaite reconnaître et récompenser leur effort d'embellissement et de verdissement. « Nous avons ciblé une vingtaine d'organismes qui travaillent auprès des jeunes en HLM et qui proposent des projets de verdissement. Ces derniers recevront une contribution financière de 450 \$ pour l'achat de végétaux et de matériel horticole. Nous encourageons une approche durable des aménagements, en suggérant aux organismes de privilégier des végétaux indigènes du Québec », indique Brigitte Laliberté.

Pour plus de renseignements sur le Club, consultez notre site au www.omhm.qc.ca, dans la section « Vous êtes locataires », sous l'onglet « Penser vert », ou composez le 514 872-2016.



Des plantes et arbustes plantés ici et là rendent un environnement plus agréable, une cour plus invitante, tout en contribuant à la réduction des îlots de chaleur.

ATELIERS HORTICOLES OFFERTS AUX GROUPES

Notre partenaire *Sentier Urbain* offre aux membres du Club des conseils horticoles et diverses formations gratuites. Que vous souhaitiez connaître les bases du jardinage urbain ou découvrir les secrets des plantes et leurs qualités nutritives et médicinales, Lucie Vallée et son équipe sont là pour répondre à vos questions.

Pour toute information, communiquez avec **Lucie Vallée**, conseillère horticole, en composant le **514 521-9292**.



Prénom et nom de famille du participant

Adresse

App.

Ville

Prénom et nom de famille du chef de ménage (si différente)

Code postal

()
Téléphone

Nom de votre immeuble

Courriel

Quel mot représente le mieux votre aménagement:

Balcon Terrain Potager

Travaillez-vous seul ou en équipe sur votre aménagement?

Individuel Équipe*

Nom de l'équipe : _____

Je suis âgé de moins de 18 ans et souhaite m'inscrire au volet jeunesse

*N.B.: Deux personnes ou plus vivant dans le même logement doivent indiquer "Individuel". Deux personnes ou plus vivant dans des logements différents doivent indiquer "Équipe". Pour la catégorie « Équipe », veuillez joindre une feuille avec les coordonnées de tous les membres. Veuillez également indiquer clairement la personne responsable de l'équipe.

Vous pouvez également compléter un bulletin d'adhésion en ligne, au www.omhm.qc.ca, sous l'onglet «Vous êtes locataires», «Penser vert».

Envoyez votre bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

OMHM - Club Fleurs et Jardins
415, rue Saint-Antoine Ouest,
2^e étage, Montréal, Qc H2Z 1H8

Renseignements :
514 872-2016

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par la poste.

En m'inscrivant au concours, j'autorise l'Office municipal d'habitation de Montréal à utiliser ma photo dans diverses publications.

Je verdis, tu verdis, tout reverdit !



Après avoir nettoyé le « dépôt sauvage » près des habitations Lavoie dans le Secteur Sud-Ouest, les jeunes aides horticoles ont planté fleurs et arbustes pour assainir la portion de ce terrain vague qui borde le trottoir.

Voici la saison où l'on se retrouve les manches pour embellir les alentours des HLM ! Par exemple, l'été dernier, aux habitations Lavoie, le comité de locataires avait un objectif bien précis : il voulait faire disparaître un dépôt sauvage « où tout le voisinage déposait des ordures, sans compter les chiens qui y laissaient leur marque... », raconte Lidi-Maria Costache, présidente du comité.

Les jeunes aides horticoles affectés au verdissement ont donc nettoyé et planté fleurs et arbustes sur une superficie de 4 m². « Par la suite, nous avons arrosé et entretenu les plantes. Ça nous a fait un coin beaucoup plus plaisant à regarder ! » M^{me} Costache trouve que c'est un bon début et parle

maintenant de faire une nouvelle demande. « Si nous obtenions des arbustes, nous pourrions les planter afin de créer une véritable clôture verte. Cela ferait obstacle aux gens qui ont recommencé, une fois l'automne venu, à déposer des ordures à cet endroit. »

Revitaliser son environnement

Avec la terre, le compost et les plantes fournis par la Ville, ou l'Office dans certains cas, bien des résidents de HLM composent des plates-bandes, sèment du gazon, cultivent un potager ou plantent des arbustes et des arbres.

En réunissant plusieurs locataires autour d'un même but, ce genre de travail cimente

la communauté. Les gens bêchent et sarclent côte à côte, se découvrent des points communs et font plus attention aux autres par la suite. En même temps, ce labeur donne de la valeur à l'environnement, et les résidents s'en sentent fiers. Ils voient qu'ensemble, ils peuvent créer un espace agréable, et même y tenir des activités. Ces travaux améliorent aussi la qualité de vie, parce qu'ils réduisent les îlots de chaleur et assainissent l'air.

Et vous, vous n'auriez pas un petit coin à revitaliser ? Composez le 311 pour savoir quand la Ville planifie donner des plantes et du compost dans votre quartier. Ça pourrait faire tout un changement dans l'ambiance de votre HLM !



Esther Giroux

Profitez de l'été pour renforcer les liens

Je vous invite à profiter du beau temps pour participer à des activités extérieures. C'est la saison où foisonnent les fêtes de quartier et les activités gratuites offertes par les festivals. Ou encore, que penseriez-vous d'aller à la piscine publique avec vos amis ou de vous joindre aux activités organisées par votre association de locataires ? Toutes les occasions sont bonnes pour passer du temps ensemble et renforcer les liens entre voisins.

Avec l'été reviennent aussi les jeunes des brigades de propreté. Ce premier emploi leur donne une expérience de travail précieuse tout en améliorant vos milieux de vie. N'hésitez pas à leur dire un bon mot pour les encourager. C'est plus motivant de travailler quand on sait qu'on est apprécié !

Je nous souhaite un été aussi long que l'hiver que nous avons connu. Et si la canicule frappe, rappelez-vous que vous avez la possibilité de fréquenter votre salle communautaire pour vous rafraîchir. Passez un magnifique été avec les vôtres.

Esther Giroux

Directrice, Service du développement communautaire et social

Subventions ID²EM

8 projets de locataires acceptés !

Avec le printemps reviennent les subventions ID²EM, et cette année ne fait pas exception. En tout, 14 projets conçus pour les HLM de Montréal reçoivent un soutien cette année, dont 8 qui ont été mis sur pied par des comités de locataires.

Ces subventions ont pour but de favoriser des actions collectives qui améliorent l'environnement physique, social et communautaire des HLM. Ainsi, plusieurs initiatives sont axées sur le jardinage collectif et l'embellissement des terrains. Cela permet de renforcer les liens entre les locataires et leur sentiment d'appartenance au HLM, tout en favorisant de saines habitudes de vie.

Il y a aussi des projets pour encourager la persévérance scolaire chez les enfants et mieux outiller les parents dans leur rôle. On a même vu une approche aidant les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale à adopter de saines habitudes en ayant une meilleure alimentation et en pratiquant régulièrement une activité physique, ce qui pourrait avoir un effet positif sur leur santé.

Ensemble, ça permet de varier...

Dans le Secteur Sud-Ouest, quatre HLM ont collaboré pour obtenir une subvention et, pour la troisième année de suite, le « collectif » Des Fleurs, De l'Érablière, Richmond et Albert a reçu une subvention afin de poursuivre des activités bien implantées.

Les approches varient selon le HLM, raconte Nicole Vallières, présidente de l'association des locataires des habitations Richmond, qui s'est chargée de la demande. « Dans les habitations Albert et Richmond, il y a eu beaucoup d'activités communautaires rassembleuses pour faciliter l'intégration. » La subvention a donc servi à acheter du matériel durable, comme un robot culinaire pour préparer des repas et un diable/chariot pour transporter l'équipement de jardinage.

Aux habitations Des Fleurs et De l'Érablière, on a surtout privilégié le renforcement de la confiance en soi et l'amélioration de la santé physique par des cours de peinture et de tai-chi. « Et avec le montant alloué cette année aux habitations Richmond, j'espère acheter des paniers de basketball et des modules de jeu pour les jeunes », déclare M^{me} Vallières.



Pour le « collectif » Des Fleurs, De l'Érablière, Richmond et Albert, le développement durable, ça veut dire prendre soin de l'environnement...



...mais aussi favoriser la bonne entente dans leur milieu de vie en organisant des repas communautaires...



...et veiller à ce que les individus s'épanouissent, par exemple dans un cours de peinture où ils découvrent leur talent.

Comité tripartite CCR/OMHM/FLHLMQ Pour actualiser les règles de gouvernance

Diverses circonstances peuvent compliquer le fonctionnement d'une association de locataires. Quand un membre du comité est atteint d'une maladie grave et ne peut plus participer, faut-il le remplacer ou poursuivre sans lui jusqu'à la prochaine élection ? S'il y a des dissensions entre les membres, comment trancher et continuer le travail ? Lorsque les locataires d'un HLM sont relogés dans divers immeubles en raison de travaux majeurs, qu'advient-il du comité de locataires qu'ils avaient élu ?

Voilà le genre de questions auxquelles s'attaquera le nouveau comité tripartite CCR/OMHM/FLHLMQ formé en mars dernier pour harmoniser les pratiques de gouvernance et de reconnaissance des associations. « Ce comité a pour mandat d'actualiser les règles de gouvernance en se basant sur la loi existante régissant les organismes sans but lucratif et sur les différents documents utilisés actuellement », explique Rouzier Métellus, chargé de projets communautaires à l'OMHM et membre de ce comité.

« Il y a des situations qui constituent des zones grises en ce qui concerne la reconnaissance des associations, par exemple en cas de relogement pour des travaux majeurs. Et sans reconnaissance, pas de subvention ! », précise Sylvain Labrecque, président du Comité consultatif des résidents (CCR) et locataire des habitations Jacques-Cartier dans le Secteur Est. Le comité va donc élaborer un guide de référence qui précisera les règles de base du fonctionnement

d'un comité de locataires en temps normal et dans des situations extraordinaires. Cela permettra de mieux soutenir le fonctionnement démocratique des associations.

« Le comité commencera ses travaux bientôt. Une fois le guide de référence rédigé, il devra être approuvé par le CCR. Nous en ferons la promotion dans les réunions de secteur et de sous-secteur pour faire connaître les bonnes règles de gouvernance », précise Sylvain Labrecque.

**CE QUE
FAIT LE** 

Le Comité consultatif des résidents (CCR) a pour mission de favoriser la création d'associations de locataires dans les HLM et d'apporter son aide aux comités de locataires existants. Pour cela, ses membres font des présentations sur l'engagement bénévole et les instances de participation dans les HLM ainsi qu'aux réunions de secteur et de sous-secteur.



Voisins, voisinez

Pour partir à la découverte de la cohabitation interculturelle et intergénérationnelle

Il suffit d'ouvrir la porte...

« Parfois, un tout petit coup de pouce peut favoriser les échanges entre aînés et enfants », rappelle Ismertha Racijs, agente de milieu de vie dans le cadre du projet Habiter la mixité à l'OMHM. C'est ce qu'ont constaté des jeunes des habitations Parc Royal quand leur local était repeint et qu'on ne pouvait plus y donner un atelier sur la transformation du corps à l'adolescence.

« Les personnes âgées de la Maison Roland-Bouchard, un HLM situé à proximité, ont gentiment accepté de prêter leur salle commune pour l'occasion », raconte M^{me} Racijs. Quand Catherine Bérubé, la responsable de la salle, est venue leur ouvrir, elle s'est intéressée à eux, leur a demandé où ils habitaient, en quelle année ils étaient à l'école et en quoi l'atelier consistait. « Elle a montré beaucoup d'ouverture d'esprit, alors qu'elle aurait pu simplement ouvrir la porte et s'en aller. Elle s'est assise, a blagué avec eux et leur a fait sentir qu'ils étaient les bienvenus », conclut Ismertha Racijs.

En prime de leur atelier sur le développement physique et psychologique, ces jeunes de 10 à 13 ans ont pu échanger avec une personne âgée qui les a accueillis à la Maison Roland-Bouchard.



Nouveaux comités de locataires

Au terme d'un long hiver, de nombreux braves ont choisi de représenter les locataires de leur HLM dans les réunions de secteurs et de sous-secteurs. Depuis le début de février 2014, des élections se sont tenues dans 16 HLM, et 77 membres de comités de locataires se sont mis ou remis au travail.

SECTEUR EST

De Mentana **P**

Monic L'Heureux
Céline Boissonneault
Yvon Godin

De Rouen **P**

Monique Lecavalier
Lise Tremblay Gélinas
Murielle Plouffe
Murielle Chevalier
Gabrielle Bovet
Manon Laviolette
Pierre Léonard
André Reeves

Desjardins **P**

Michel Quesnel
Jacqueline Bleau
André Brûlé
Antonin Gagnon
Carmen Boucher

La Pépinière **F**

Sylvie Proulx
Natascha Proulx
Nancy Cooper
Gilles Boivin
Karine Brousseau
Barbara Hardbread

NOUVELLE ASSOCIATION

Laurier **P**

Maria Silva
Pierre-Paul Chartré
Dora Parent
Lila Icart
Juan José Navarro

Longue-Pointe **P**

Jacques Tremblay
Micheline Gagné
Normande Vincent
Gisèle Gilbert
Lydia Després

NOUVELLE ASSOCIATION

Manoir Anjou **P**

Jacynthe Thériault
Lise Mailloux
Lise Lavigne
Jean-Claude Lacombe

Terrasse Ontario **P**

Colette Lefebvre
Jean-Louis Guay
Richard Fitzgerald
Wilson Gélinas
Pierrette Hébert

SECTEUR NORD-OUEST

Badeaux-Sauvé **P**

Rosaire Chartrand
Hayat Darouni
Diane Grainger
Cécile Gordon

NOUVELLE ASSOCIATION

Émilien-Gagnon (6180) **P**

Andrée Rainville
Denise Belisle
Madeleine Delisle

NOUVELLE ASSOCIATION

Émilien-Gagnon (6150) **P**

Carmela Romeo
Alicia Laurin
Norman Simkus
Georges Vaillancourt
Pierre Gagnon

NOUVELLE ASSOCIATION

Gérard-Poitras **F**

Kamal Chourahi
Michel Brière
Chantal Daneau
Pierrette Goulet
Réjeanne O'Rourke
Dimitrios Kalopedakis

SECTEUR SUD-OUEST

Place Hillside **F**

Michel Gauthier
Helen Szostak
Luna Ovilmé
Jorf Khalid
Terry McGimpsey

Montmorency **P**

Yvon Pothier
Grozdana Cvijanovic
Marielle Hébert
Lise Hogue

John-Patterson **P**

Aline Bilodeau
Denise Martin
Diane Ranger
Yvette Bourgeon

Maison Justine-Lacoste **P**

Liliane Le Grand
Jeannine Desrochers
Françoise Graham
Rachilda Oulmi
Jeannine
Gringras-Hébert

P HLM pour personnes âgées

F HLM pour familles et personnes seules

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et sont sujets à changement selon l'évolution des associations de locataires.



LE RÔLE D'UNE ASSOCIATION

Toute personne qui habite un logement de l'Office et qui a plus de 18 ans est automatiquement membre de l'association des locataires d'un HLM. Il n'y a ni frais d'adhésion, ni cotisation, ni carte de membre.



Office municipal
d'habitation
de Montréal

L'Interaction est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1H8 www.omhm.qc.ca

Direction de projet :
Caroline Pelletier
caroline.pelletier@omhm.qc.ca

Rédaction et coordination :
Hélène Morin

Photos :
Danielle Lacroix OMHM, Alarie Photos,
« collectif » Des Fleurs, De l'Érablière,
Richmond et Albert, organisme Rap jeunesse

Révision :
Marie-Rose Basque,
Linguitech

Infographie :
Communication
Art & Graf

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions à helene.morin@omhm.qc.ca.

La résilience

Par Mélanie Samson

Nous n'avons pas tous la même endurance physique et il en est de même pour notre « endurance psychologique », ou résilience. Nous connaissons tous des personnes qui continuent toujours d'avancer malgré les multiples obstacles mis sur leur chemin, des gens qui traversent de grandes épreuves sans se laisser abattre.

On pourrait penser que ces personnes sont rares et que leur habileté à tout surmonter avec aisance est un trait de personnalité que nous ne posséderons jamais. Or, les études démontrent qu'il est possible de développer cette capacité nommée « résilience » en travaillant sur nos réactions aux difficultés et notre mode de fonctionnement par rapport au stress, léger ou intense, que nous devons affronter.

Qu'est-ce qui distingue les personnes résilientes ?

La résilience provient de plusieurs habiletés, attitudes et comportements. Les personnes plus résilientes ont généralement une bonne capacité d'entretenir des relations interpersonnelles positives empreintes de soutien mutuel. Elles demandent de l'aide à leur réseau ou à des professionnels lorsqu'elles font face à des difficultés. Ces personnes parlent de ce qui les tracasse et ne restent donc pas seules devant l'adversité.

Les personnes résilientes sont en mesure d'établir des plans réalistes, divisés en étapes à accomplir, et de se mettre en action. Elles ne sont donc pas immobiles devant l'adversité. Elles agissent de manière réfléchie et structurée. Elles ont de bonnes habiletés de communication et de résolution de problèmes ainsi que de bonnes

capacités à gérer leurs émotions et leur impulsivité. Autrement dit, elles savent rester calmes et ne pas prendre de décisions sur un coup de tête.

10 clés pour construire votre résilience

Voici quelques conseils de l'*American Psychological Association* :

1. Priorisez des relations saines avec votre famille et vos amis.
2. Évitez de voir les événements stressants comme des problèmes insurmontables.
3. Acceptez ce que vous ne pouvez pas changer.
4. Développez des objectifs réalistes et passez à l'action.
5. Agissez sur ce qui vous est possible de changer.
6. N'ayez pas peur de prendre des décisions.
7. Faites-vous confiance.

8. Soyez à l'écoute de vos besoins psychologiques et physiques : faites de l'exercice régulièrement, découvrez ce qui vous aide à vous détendre, dormez bien, mangez sainement.
9. Apprenez à visualiser les résultats que vous voulez obtenir et évitez surtout de penser aux scénarios catastrophiques.
10. Surtout, développez le réflexe de demander de l'aide lorsque vous sentez que ce que vous vivez est trop difficile.

Le soutien de nos proches nous rend plus forts. Cependant, si les difficultés que vous vivez sont trop lourdes pour votre réseau ou si vous êtes seuls avec une situation qui vous est intolérable, n'hésitez pas à consulter un professionnel de votre CLSC. Savoir reconnaître ses limites, c'est aussi cela, la résilience.

L'auteure est travailleuse sociale à l'Office municipal d'habitation de Montréal.



Le soutien communautaire au logement social De nouvelles subventions donnent un coup de pouce

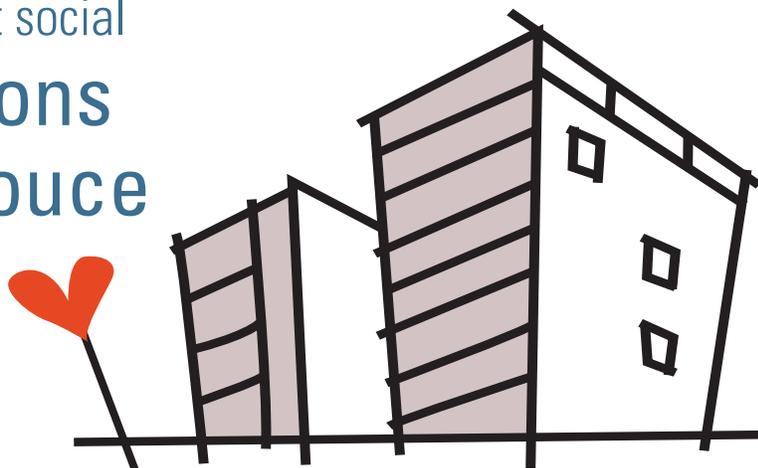
Par Hélène Morin

En début d'année, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait une bonne nouvelle pour dix-huit projets de soutien communautaire : une subvention récurrente. Ce que cela signifie ? Ces projets ont désormais un budget ferme sur lequel compter plutôt que de dépendre chaque année de dons et de subventions recueillis ici et là.

Dans les nombreux HLM où ces projets se déploient, l'accompagnement social offert par les organismes pourra désormais se faire sur une base régulière. Cela peut se concrétiser de diverses manières, comme un local communautaire ouvert trois jours par semaine, de nouvelles activités pour briser l'isolement de personnes âgées ou de l'aide pour favoriser l'intégration de gens issus de communautés culturelles.

Aux Jardins Claire-Fontaine

Pour prendre un cas précis, le HLM Claire-Fontaine dans le Secteur Est constitue un milieu où certains résidents vivent seuls et connaissent des situations difficiles. « Les mésententes entre voisins



y sont malheureusement chose courante et la cohabitation n'est pas facile », explique Nathalie Dufort, organisatrice communautaire à l'OMHM. Elle y a vu de nombreux conflits entre locataires qui ont même culminé avec la fermeture de la salle communautaire !

La Maison L'Échelon y assurera dorénavant la présence d'un intervenant de milieu trois jours par semaine. « Certains de ces résidents sont souvent isolés. Ils communiquent peu les uns avec les autres. En fait, même quand ils souffrent, ils n'ont personne à qui le dire », renchérit Pierre Deschamps, directeur général de L'Échelon. Il est convaincu qu'en ayant quelqu'un sur place à horaire fixe, « les résidents pourront développer graduellement des liens de confiance, ce qui assainira le milieu de vie. »

L'esprit tranquille... au bout du fil!

Sécurité 24h/24, 7j/7

514 872-OMHM (6646)

Pour toute demande concernant la sécurité, vous devez téléphoner au centre d'appels en composant le 514 872-OMHM (6646). Ce service ne se substitue toutefois pas à celui de la police, mais il permet de signaler à l'Office, à titre de propriétaire, des situations relatives à la sécurité.

Les locataires peuvent ainsi communiquer avec l'Office dans des situations liées à leur sécurité, à celle des immeubles et des biens appartenant à l'OMHM.

Pour toute situation d'urgence nécessitant l'intervention de la police, des pompiers ou des ambulanciers, le 9-1-1 demeure le numéro de téléphone à composer. Le 514 872-OMHM ne se veut pas un service d'urgence.

Voici des exemples de situations pour lesquelles les locataires peuvent utiliser le 514 872-OMHM pour des questions relatives à la sécurité afin d'en informer l'Office :

- **atroupements et intimidation** (après avoir communiqué avec le 9-1-1);
- **présence d'un itinérant sur les terrains de l'Office ou dans l'immeuble;**
- **présence d'un rôdeur** (après avoir communiqué avec le 9-1-1);
- **va-et-vient excessif;**
- **occupation des locaux et logements de l'Office par des intrus;**
- **méfais, vandalisme et graffitis** (après avoir communiqué avec le 9-1-1);
- **panne générale ou défectuosité pouvant mettre en péril la sécurité des locataires;**
- **menaces d'un voisin** (après avoir communiqué avec le 9-1-1);
- **présence de seringues souillées dans l'immeuble.**

Nous vous invitons à utiliser les services du **514 872-OMHM (6646)** selon les exemples d'événements liés à la sécurité énumérés plus haut. Ce numéro demeure aussi celui à composer pour l'entretien, les réparations et l'extermination.

Ce service nous permet de mieux assumer un aspect de notre rôle de propriétaire, soit celui d'assurer une jouissance paisible des lieux. Ce faisant, notre action porte autant sur la sécurité que sur le sentiment de sécurité des locataires. Cela nous permet également d'agir plus rapidement afin d'intervenir avant que certaines situations ne deviennent difficiles ou problématiques, favorisant ainsi le développement d'un milieu de vie où l'on peut vivre l'esprit tranquille.

Votre appel demeure confidentiel. À votre demande, le patrouilleur ne se rendra pas chez-vous lors de son intervention dans votre immeuble.

Habitations Nicolet

Une œuvre collective pour se souvenir

Par Daniel Deslauriers



Les habitations Nicolet profiteront bientôt d'une cure de rajeunissement. Pour plusieurs de ses locataires, c'est la fin d'une époque, jusqu'à un certain point.

Les habitations Nicolet, situées en plein cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve, ont accueilli leurs premiers locataires il y a 40 ans. « Certains de ces résidents sont là depuis très longtemps. Ils sont très attachés à leur quartier », confirme Julie Chalifour, agente de liaison à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

Œuvre collective

En août 2013, les résidents se sont réunis avant que tous quittent l'immeuble. Ensemble, ils ont choisi d'immortaliser ce moment en créant une œuvre collective. « C'est un moyen de se rassembler et de partager ce que les gens ont vécu ici », dit-elle.

Une quinzaine de personnes ont participé à la création de cette œuvre qui sera bien en vue dans les locaux du siège social de l'OMHM pendant quelques années. Ensuite, quand les travaux seront terminés aux habitations Nicolet, elle sera exposée en permanence dans la salle communautaire des « nouvelles » habitations Nicolet.

« Cette expérience de création collective a permis à chaque participant d'ajouter sa touche personnelle et sa couleur pour créer, au final, un tableau à l'image de l'ensemble du groupe », explique M^{me} Chalifour. Divisée en trois grandes parties, la toile reflète le cheminement des résidents et leur lien d'appartenance à leur milieu de vie. « Cette toile évoque un passage entre le passé et le présent jusqu'à un avenir plus heureux », conclut-elle.

LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Le grand ménage du printemps!

Par Brigitte Laliberté

Avec le printemps, le besoin de faire le grand ménage s'impose. Toutefois, portez une attention particulière à certaines choses avant de vous en départir, car plusieurs d'entre elles ont de la valeur. Si ce n'est par le réemploi ou le recyclage, ce pourrait être pour les matières premières à préserver.

La plupart de nos déchets sont des ressources, comme le verre, le plastique, le métal, le papier et le carton, qui peuvent être déposés dans un bac de recyclage et bénéficier ainsi d'une nouvelle vie. Il ne faut pas oublier tous les résidus domestiques dangereux (RDD) qui ne doivent pas prendre le chemin de l'enfouissement, à cause de leur dangerosité pour la

santé et l'environnement. Les RDD comprennent, entre autres, les piles, la peinture, les aérosols, les produits nettoyants, les bouteilles de propane, les huiles à moteur, les thermomètres au mercure, les médicaments périmés.

Pour vous départir de vos RDD, deux options s'offrent à vous : en disposer dans un écocentre près

de chez vous ou participer à une collecte itinérante de RDD dans votre quartier.

Pour connaître les dates et lieux de ces collectes, composez le 311 ou consultez le calendrier des collectes de RDD à votre bureau d'arrondissement ou encore au www.ville.montreal.qc.ca/environnement.

Projet pilote des habitations Sackville et De la Merci I

« Nous voulons nous refaire une fierté »

- Marie Benoîte Bukuru

Par Daniel Deslauriers

Marie Benoîte Bukuru est une femme fière. Présidente de l'Association des locataires *Voisins en Action*, M^{me} Bukuru a eu l'idée de donner un coup de pouce au destin en proposant un projet ambitieux pour refaire une image aux habitations Sackville et De la Merci I dans le Secteur Nord-Ouest.

Une première réunion de consultation a eu lieu le 12 juin 2013 avec les résidents des deux HLM. L'OMHM a alors présenté son projet. Quatre cibles ont été désignées, soit la mise en valeur et le fleurissement des balcons, des cages d'escalier libres de tout encombrement, des terrains propres et bien entretenus et des déchets déposés au bon endroit et au bon moment.

« Les principaux objectifs de ce projet sont de susciter la fierté des locataires envers leur logement et de se défaire de l'image négative trop souvent associée aux HLM », selon Sylvie Simon, directrice du Secteur Nord-Ouest à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

Marie Benoîte Bukuru souscrit totalement à ces propos. « Même si c'est un HLM, c'est quand même chez nous. Nous voulons nous refaire une fierté. Il faut donner l'exemple à tout le quartier », dit-elle.

Une bonne partie du travail a déjà été réalisée en cette première année, selon M^{me} Bukuru. D'autres étapes restent à réaliser cette année, notamment l'ajout de pots de fleurs suspendus à l'extérieur de chaque logement. « Ce n'est pas juste un projet pilote sur deux ans. Ce que nous essayons de mettre en place, ce sont de nouvelles habitudes qui permettront aux résidents de profiter au maximum de leur milieu. Bien sûr, il ne faut rien brusquer. La solution viendra des résidents. L'image, ça s'entretient en tout temps », estime M^{me} Bukuru.



Des locataires participent à l'embellissement des terrains des habitations Sackville et De la Merci I, dans le quartier Saint-Michel.



Parents et enfants peuvent profiter des nouveaux aménagements réalisés.

Ce projet a été fait en marge du projet *La Ville en Vert*. Bien sûr, il aurait été impossible à réaliser sans la participation de l'OMHM et des locataires. M^{me} Bukuru remercie les voisins des habitations Sackville et De la Merci I pour leur soutien indéniab. Ils ont toujours répondu présents à toutes les

corvées de nettoyage et d'embellissement organisées par l'association des locataires *Voisins en action*. Elle remercie enfin les organismes du quartier qui s'associent à ces travaux d'embellissement.

Centre communautaire des femmes actives

Briser l'isolement des femmes du quartier St-Henri

Par Daniel Deslauriers

C'était fête, le 20 mars dernier, au Centre communautaire des femmes actives (CCFA). Après huit ans, ce centre continue d'accueillir les femmes du quartier St-Henri et des environs.

Ce n'est pas un mince exploit pour Alice Robertson, la fondatrice et directrice actuelle, qui a eu l'idée de foncer tête baissée dans ce projet avec deux autres bénévoles. « J'ai vécu 20 ans dans ce quartier et j'ai été à même de constater la détresse et l'isolement des femmes. C'est dans cette intention que nous avons mis sur pied ce projet. Ultiment, nous voulions favoriser l'intégration sociale et assurer l'autonomie des femmes du quartier. »

Elles ont reçu un bon coup de pouce de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) qui leur a prêté gratuitement un local au 4500, rue Saint-Antoine Ouest, dans l'un des HLM du quartier. Depuis 2012, le local a même été complètement rénové.

Besoins réels

Les besoins sont réels, constate M^{me} Robertson. Depuis ses débuts, le CCFA a accueilli plus de 200 membres. Plus de 75 sont encore très actifs aujourd'hui. Contraintes budgétaires obligent, le centre est ouvert trois jours par semaine, soit du mardi au jeudi. L'obtention d'une aide récente récurrente du Programme de soutien communautaire en logement social de l'Agence de la santé des services sociaux de Montréal permet d'espérer de plus grandes choses pour l'avenir, selon la directrice. « On veut consolider les programmes déjà offerts et engager du personnel supplémentaire », dit-elle.



Les femmes du quartier s'y retrouvent pour échanger en participant à des ateliers d'artisanat.



L'album Histoires de vie à Saint-Henri retrace la vie d'une trentaine de femmes du quartier.

Du mardi au jeudi, les femmes du quartier se retrouvent donc au centre pour échanger en participant à des ateliers d'artisanat, de cuisine et, pourquoi pas, un bingo de temps à autre et quelques activités spéciales. Le jeudi est réservé, quant à lui, à des déjeuners rencontres où les organismes communautaires sont invités à présenter leurs services aux membres.

Cette belle journée du 20 mars a été aussi l'occasion de lancer un album-anniversaire très précieux, aux yeux des membres. Au final, ce sont environ 80 pages qui retracent la vie d'une trentaine de femmes dans ce quartier. « Cet album, c'est un peu leur histoire et celle de notre centre que nous voulons toutes conserver le plus longtemps possible », conclut Alice Robertson.

Les femmes du quartier sont invitées à visiter le Centre communautaire des femmes actives situé au 4500, rue Saint-Antoine Ouest, à Montréal. On peut obtenir plus de renseignements en composant le 514 989-7320.

Quand éclate un conflit... comment réagissez-vous?

Par Michèle Marchand et l'équipe du Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie

Des études révèlent que, lorsqu'il y a un conflit, nous choisissons parmi cinq stratégies, chacune ayant une influence sur le dénouement de la situation. En voici une brève description :



1. LA CONFRONTATION (STRATÉGIE DU LION) : JE GAGNE, L'AUTRE PERD.

Attitude : J'impose mon point de vue, sans tenir compte des besoins de l'autre. Je suis autoritaire, ferme et peu coopératif. À utiliser quand la situation est urgente et demande une décision rapide.

Avantage : J'ai imposé mes idées.

Inconvénients : Même si la paix semble revenue, le conflit n'est pas réglé. J'ai peut-être blessé l'autre, ce qui risque de compromettre la relation.



2. L'ÉVITEMENT (STRATÉGIE DE LA TORTUE) : TOUT LE MONDE PERD.

Attitude : Je préfère ignorer la situation. Je me retire ou prends la fuite. À utiliser si l'enjeu ou la relation m'indiffèrent, ou si je juge le contexte défavorable (ex. : émotions fortes, danger).

Avantage : Je ne perds pas mon temps ou je me protège d'un comportement menaçant.

Inconvénients : Le problème reste entier, et ma réputation peut en prendre un coup.



3. L'ACCOMMODEMENT (STRATÉGIE DU CAMÉLÉON) : JE PERDS, L'AUTRE GAGNE.

Attitude : La relation est très importante pour moi et je suis prêt à sacrifier mes intérêts pour satisfaire ceux de l'autre. À utiliser pour démontrer ma bonne volonté et attirer les bonnes grâces de l'autre.

Avantages : Elle favorise la collaboration et peut aider à préserver la relation.

Inconvénients : Je pourrais ressentir de la frustration ou être perçu comme faible et soumis.



4. LA COLLABORATION (STRATÉGIE DU DAUPHIN) : NOUS GAGNONS TOUS LES DEUX.

Attitude : Je cherche avec l'autre la meilleure façon de répondre à nos besoins respectifs. À utiliser quand nous voulons trouver une solution acceptable pour les deux et protéger la relation.

Avantages : Tous les besoins sont pris en considération. La relation est préservée et parfois améliorée. Le conflit est réglé.

Inconvénients : Cela nécessite du temps et oblige chacun à faire preuve de beaucoup d'ouverture. Il faut bien gérer les émotions.



5. LE COMPROMIS (STRATÉGIE DU RENARD) : NOUS SOMMES À LA FOIS GAGNANTS ET PERDANTS.

Attitude : On coupe la poire en deux. Chacun y gagne quelque chose, mais doit laisser aller autre chose. À utiliser quand le rapport de force est égal, mais que le temps manque et que les objectifs de chacun sont différents.

Avantage : Chacun y gagne malgré tout quelque chose.

Inconvénients : Chacun doit faire des concessions et accepter de ne pas être pleinement satisfait.

Et n'oubliez surtout pas qu'en cas de conflit, vous avez le choix! Prenez le recul nécessaire pour déterminer la meilleure stratégie avant de sauter dans l'arène. Alors, êtes-vous plus souvent lion, tortue, caméléon, dauphin ou renard ?

Faites le test au www.formationnonviolence.org/publications/strategies-conflit/.

Mireille Goddard : cuisiner pour rassembler

Par Patrick Prévile

Le 27 février 2014, le comité Alimentation de la Table de quartier Hochelaga-Maison-neuve a remis à Mireille Goddard, résidante des habitations Hochelaga, le premier prix Reconnaissance de l'implication citoyenne en sécurité alimentaire de son histoire.

Portrait d'une femme que l'on surnomme affectueusement « Mère Térésa »

La famille est une valeur fondamentale chez Mireille. Elle qualifie d'ailleurs sa communauté de grande famille. C'est dans cet esprit qu'elle a lancé le projet des déjeuners communautaires pour lequel elle a été honorée.

En organisant cette activité, Mireille a voulu briser l'isolement des personnes âgées où elle demeure. Cependant, le mot s'est passé rapidement et elle a réussi à rassembler des gens de tous âges provenant même de l'extérieur du milieu des HLM. L'activité est vite devenue un succès populaire.

« On accepte tout le monde. Souvent, pour ceux qui viennent, c'est le seul repas qu'ils auront de la journée », raconte Mireille. Même la députée Carole Poirier a salué, à l'Assemblée nationale, le comité de locataires, et plus particulièrement Mireille, pour cette initiative mobilisatrice.

Pour Nathalie Dufort, organisatrice communautaire à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), Mireille Goddard est une pionnière de l'action communautaire dans son milieu : « Avant cette activité, il était plus difficile de rassembler les gens. Cette activité a permis un rapprochement entre les individus qui facilite l'action communautaire. »



À 61 ans, Mireille est très engagée : comité de locataires, animation du BINGO aux habitations de Rouen et bénévolat aux habitations Nicolet. Chaque jour, elle pense à de nouvelles activités pour rassembler sa communauté.

« La vérité, c'est que j'aime le monde ! Il faut aider son prochain et tendre les bras à ceux qui sont dans le besoin. » Ces sages paroles sont de Mireille. C'est peut-être pour cette raison qu'on la compare à une sainte.

Invitation à tous

Mireille vous invite à vous joindre à elle et son groupe pour le petit déjeuner, du lundi au vendredi, dans la salle communautaire des habitations Hochelaga, situées au 575, rue Joliette. Coût à l'entrée : contribution volontaire.



Zone de garde

Pour positionnement seulement

Zone de garde

Le bulletin *La Rose des vents* est publié par le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal à l'intention des locataires de l'Office.

Direction de projet et coordination: Caroline Pelletier

Rédaction: Daniel Deslauriers, Brigitte Laliberté, Hélène Morin, Caroline Pelletier, Patrick Prévile, Mélanie Samson, Michèle Marchand et le CFSMGL

Révision: Marie-Rose Basque, Linguitech

Photos: Alarie Photos, organismes partenaires, organisateurs communautaires et locataires

Infographie: Communication Art & Graf

Impression: Imprimerie LithoChic

Tirage: 17 700 français, 4 300 anglais

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1704-5754

Office municipal d'habitation de Montréal

PP 40051653

Retourner les revues non distribuables à l'adresse suivante:
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone: 514 868-3247

Le plaisir de se côtoyer

Un Noël inoubliable pour Émilien-Gagnon

Plus de 100 locataires des habitations Émilien-Gagnon ont assisté à la fête de Noël du 11 décembre dernier. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette soirée un succès : un délicieux repas, de la danse et de la musique entraînante.



De joyeuses fêtes à Place Lucy

Une quarantaine de résidents de Place Lucy se sont réunis autour d'un bon repas pour célébrer Noël. Les convives avaient le cœur à la fête : des chants de Noël, les notes d'un pianiste invité, de la danse et un bon repas ont ponctué la soirée.

On s'amuse, aux Jardins Angevins

Le comité et les bénévoles des Jardins Angevins font de petites merveilles pour les locataires de l'endroit. La brigade des petits-déjeuners, le bingo du lundi, les parties de poches et les fêtes communautaires sont quelques-unes des activités qui permettent de briser l'isolement et d'améliorer la vie des locataires.



Place au théâtre à Marie-Rollet



En novembre dernier, une soirée-théâtre a été organisée aux habitations Marie-Rollet. Intitulée *La chaise elektrik*, la pièce aborde, avec réflexion et humour, des thèmes d'actualité comme la violence faite aux aînés, l'euthanasie et la peine de mort. La soirée a su gagner l'attention et l'admiration des locataires présents.



Une ambiance festive aux habitations Plateau Mont-Royal

Pour une troisième année, le comité de locataires a préparé un souper traditionnel pour les résidents des habitations Plateau Mont-Royal. Les 24 locataires présents ont savouré un excellent repas, ont festoyé et vécu une soirée inoubliable.



De la bonne compagnie, pour les habitations Jacques-Cartier

Pour la première fois, le comité de locataires a eu l'idée d'organiser un souper pour les personnes seules de l'immeuble. Ils étaient près d'une dizaine à se retrouver dans un restaurant portugais du quartier. Les convives ont apprécié leur soirée et la bonne compagnie !



Les habitations Longue-Pointe ont 40 ans !

Près de 70 locataires des habitations Longue-Pointe ont célébré le 40e anniversaire de leur immeuble au cours d'un souper des fêtes le 29 décembre dernier. Les membres du comité de locataires posent fièrement en compagnie de l'organisatrice communautaire Nathalie Dufort.



De belles activités pour Curé-Vianney-Savaria

Aux habitations Curé-Vianney-Savaria, on ne s'ennuie pas ! Des soupers spaghetti, à la soupe du mardi, en passant par le brunch de Pâques et les fêtes d'anniversaire, le comité des locataires ne ménage aucun effort pour organiser de belles activités qui savent plaire aux résidents.



Invitation à partager

Vous aussi avez de beaux souvenirs à partager ? Faites-nous parvenir vos photos accompagnées d'une courte description par courriel, à caroline.pelletier@omhm.qc.ca, ou par la poste, à l'adresse suivante :

Rose des vents
415, rue Saint-Antoine Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H8



L'OMHM à votre service !

Centre D'APPELS
514 872-OMHM (6646)

Entretien, réparation et extermination
7h à 23h
7j/7

Sécurité et réparations urgentes
24h/24
7j/7

**APPELS D'URGENCE
HORS DES HEURES
RÉGULIÈRES DE TRAVAIL**

En cas d'urgence seulement, nos employés travaillent jusqu'à 23 h les soirs de semaine et en journée le samedi et le dimanche. Ne soyez donc pas surpris si un préposé à l'entretien et aux réparations ou un autre spécialiste (plombier, électricien) de l'OMHM se présente chez vous hors des heures régulières de travail. Vous pourrez l'accueillir en toute sécurité une fois qu'il se sera identifié.

SECTEUR SUD-OUEST
2247, rue Delisle, 3^e étage Montréal, QC H3J 1K4

POINTS DE SERVICES

LACHINE 1830, Duff Court, app. 108 Lachine, QC H8S 1C7 <i>Ouvert le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 14 h</i>	LASALLE 760, rue Gamelin LaSalle, QC H8P 3L6 <i>Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 14 h 30</i>	VERDUN 5600, boul. LaSalle, bureau 100 Verdun, QC H4H 2T2 <i>Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h</i>
---	---	---

SECTEUR NORD-OUEST
255, boul. Crémazie Est, bureau 150 Montréal, QC H2M 1M2

POINTS DE SERVICES

MONTRÉAL-NORD 6750, boul. Gouin Est Montréal-Nord, QC H1G 6E2 <i>Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h</i>	SAINT-LAURENT 1500, rue Élizabeth Saint-Laurent, QC H4L 5K4 <i>Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h</i>	SAINT-LÉONARD 6180, rue Jarry Est Saint-Léonard, QC H1P 3G5 <i>Ouvert le mercredi de 9 h à 12 h</i>	BUREAU DE L'OUEST DE L'ÎLE 14101, Anselme-Lavigne Pierrefonds, QC H9A 1R4 <i>Ouvert lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30</i>	POINTE-CLAIRE 35, rue Maywood Pointe-Claire, QC H9R 5A6 <i>Ouvert le 2^e mardi du mois de 8 h 30 à 12 h</i>
---	---	---	---	---

? QUESTIONS LIÉES AU BAIL OU AUX RELATIONS DE BON VOISINAGE

Adressez-vous à **VOTRE AGENT DE LOCATION** pour tout renseignement concernant la reconduction ou la résiliation du bail, l'arrivée ou le départ d'un occupant, le paiement du loyer, le stationnement, un changement de logement et pour tout problème de voisinage. Le numéro de téléphone de votre agent de location se retrouve sur votre bail.

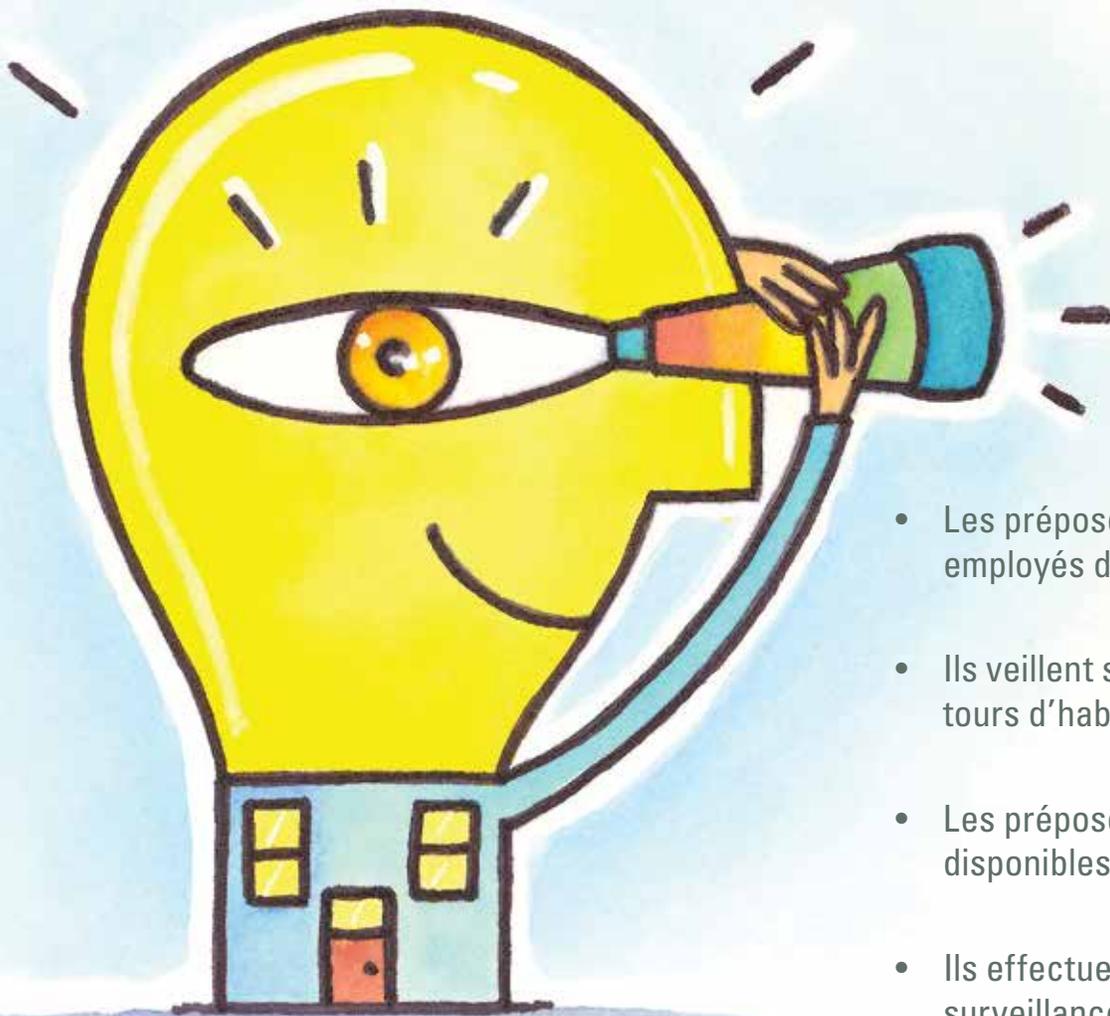
SECTEUR EST
3330, boul. de l'Assomption
Montréal, QC H1N 3S4

POINT DE SERVICES

MANOIR D'ANJOU
7025, avenue Rondeau
Montréal, QC H1K 4Z1
Ouvert un mardi sur deux, de 8 h à 12 h

Les préposés à la sécurité des locataires :

une **PRÉSENCE RASSURANTE**



- Les préposés à la sécurité sont des employés de l'Office.
- Ils veillent sur les résidents des tours d'habitation de l'Office.
- Les préposés à la sécurité sont disponibles de 18 h à 6 h.
- Ils effectuent deux rondes de surveillance entre 18 h et minuit, dans l'immeuble et ses alentours.



Office municipal
d'habitation
de Montréal